

23 avril 2013

Anglais, espagnol, français et russe
seulement*

**Dixième Réunion des chefs des services chargés
au plan national de la lutte contre le trafic
illicite des drogues, Europe**

Vienne, 2-5 juillet 2013

Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

**Situation actuelle de la coopération régionale
et sous-régionale****Statistiques du trafic de drogues en Europe et dans le monde***Résumé*

Le présent rapport donne un aperçu des dernières tendances de la production et du trafic de drogues en Europe et dans le monde. Les statistiques et les analyses contenues dans ce rapport se fondent sur les dernières informations disponibles auprès de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. En ce qui concerne les statistiques de saisies, le rapport se concentre sur les 10 années écoulées jusqu'à 2011 comprise. Il comprend également les dernières informations dont on dispose sur la culture, la production et la fabrication de drogues illicites.

Le cannabis reste la drogue illicite la plus largement cultivée, produite, commercialisée dans le cadre de trafics et consommée. Tandis que les saisies mondiales d'herbe de cannabis ont diminué en 2011, celles opérées en Europe sont passées de 164 tonnes en 2010 à 184 tonnes en 2011. Les saisies de résine de cannabis ont diminué pour la troisième année consécutive, à la fois dans le monde et en Europe. L'Europe a représenté 49 % des saisies de résine de cannabis opérées en 2011 (contre 77 % en 2001).

L'Afghanistan et le Myanmar ont continué de représenter la majorité des cultures illicites de pavot à opium recensées dans le monde; 84 % des cultures mondiales d'opium ont eu lieu dans ces deux pays. En 2012, en Afghanistan, la culture du pavot couvrait 154 000 ha, soit 18 % de plus que l'année précédente. Cependant, des maladies et des intempéries ayant endommagé les cultures, la production potentielle d'opium a chuté de 36 % sur la même période. Au Myanmar, la culture a augmenté de 17 %, passant à 51 000 ha, et la production estimée d'opium a augmenté de 12 %, pour atteindre 690 tonnes. En 2011, les saisies d'opium sont

* L'anglais, l'espagnol, le français et le russe sont les langues de travail de l'organe subsidiaire.

** UNODC/HONEURO/10/1.



restées à des niveaux similaires à ceux de l'année précédente, tandis que celles d'héroïne ont diminué en Europe et dans le monde.

La culture du cocaïer est restée concentrée en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou. En 2011, la superficie totale des cultures de cocaïer est restée stable. Les saisies de cocaïne ont légèrement diminué dans le monde, mais légèrement augmenté en Europe.

La tendance la plus nette qui émerge des données de 2011 est l'augmentation des saisies mondiales de méthamphétamine. Ces dernières années, le marché mondial de cette substance s'est considérablement développé. Après les niveaux relativement stables des saisies opérées jusqu'en 2008, le volume annuel de méthamphétamine saisie dans le monde a rapidement augmenté pour atteindre près de 88 tonnes en 2011. Le niveau des saisies mondiales de méthamphétamine opérées en 2011 est plus de trois fois celui enregistré en 2008. En 2011, les pays européens ont représenté une part faible, mais croissante, des saisies mondiales de méthamphétamine.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale	4
A. Cannabis	4
B. Opium	5
C. Coca	7
III. Tendances du trafic de drogues	8
A. Cannabis	9
B. Opiacés	12
C. Cocaïne	16
D. Stimulants de type amphétamine	19
IV. Conclusions	23
Tableau	
Saisies mondiales et européennes de drogues, 2010 et 2011	9
Figures	
I. Culture illicite du pavot à opium dans le monde, 2001-2012	6
II. Culture du pavot à opium en Asie du Sud-Est, 2001-2012	7
III. Saisies d'herbe de cannabis en Europe, 2000-2011	10
IV. Saisies de résine de cannabis, 2001-2011	11
V. Saisies de résine de cannabis, Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest et Europe, 2001-2011	12
VI. Saisies mondiales d'opium, 2001-2011	13
VII. Saisies mondiales de morphine, 2001-2011	14
VIII. Saisies mondiales d'héroïne, 2001-2011	15
IX. Saisies mondiales de cocaïne, 2001-2011	17
X. Saisies de cocaïne en Europe, 2006-2011	19
XI. Saisies d'amphétamines, 2001-2011	20
XII. Saisies de méthamphétamine, 2006-2011	21
XIII. Saisies de méthamphétamine – Europe, 2001-2011	22
XIV. Saisies de substances de type “ecstasy”, 2001-2011	23

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la production et du trafic des principales drogues illicites aux niveaux mondial et régional, plaçant l'accent sur les tendances enregistrées en Europe. L'analyse se fonde sur les dernières informations disponibles auprès de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).
2. Ce rapport contient des informations sur la culture illicite du cannabis, du pavot à opium et du cocaïer ainsi que sur la production illicite d'opium et de coca pour les années qui ont précédé 2012, celle-ci étant parfois incluse. En ce qui concerne le trafic de drogues, le rapport se concentre sur les statistiques de saisies des 10 années précédant 2011 et fait le point sur les tendances du trafic de cannabis, d'opiacés, de cocaïne et de stimulants de type amphétamine.
3. Les informations sur les cultures illicites de plantes servant à produire des drogues et sur la production illicite de drogues d'origine végétale proviennent des dernières enquêtes sur les cultures illicites publiées par l'ONUDC. Les principales sources de renseignements sur le trafic sont les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels (quatrième partie, "Offre illicite de drogues") communiquées par les gouvernements pour 2011 et les années antérieures.
4. On dispose de données annuelles sur les saisies pour presque tous les pays d'Europe et la disponibilité des données relatives aux saisies de drogue y est très élevée. Cela simplifie l'analyse et élimine les risques de variabilité d'une année à l'autre en raison d'un manque de données.
5. La troisième partie du présent rapport décrit les tendances des saisies mondiales de cannabis, d'opiacés, de cocaïne et de stimulants de type amphétamine. Elle se concentre, en particulier, sur les saisies opérées en Europe et sur les itinéraires de trafic qui y conduisent.
6. En général, les statistiques relatives aux saisies de drogues sont des indicateurs indirects valables des tendances du trafic. Dans le même temps, il faut les traiter avec prudence, car elles peuvent refléter des pratiques de déclaration différentes et varier en fonction du niveau, de la capacité et de l'efficacité des services de détection et de répression.

II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale

A. Cannabis

7. À la différence d'autres cultures illicites comme la feuille de coca et le pavot à opium, le cannabis pousse dans divers environnements et se prête à des méthodes de culture différentes, ce qui fait qu'il est difficile d'évaluer l'ampleur de sa culture et de sa production. Les informations dont on dispose sur cette culture ainsi que des indicateurs indirects tels que les saisies de plants donnent à penser que le cannabis est cultivé illicitement dans la plupart des pays du monde et que de l'herbe de cannabis y est produite illicitement.

8. En revanche, la production de résine tend à se concentrer dans quelques pays seulement, principalement au Maroc et en Afghanistan. En 2005, l'ONUDC a mené au Maroc une enquête sur le cannabis qui a estimé la superficie totale des cultures illicites à 72 500 ha. Depuis, ce pays a estimé la superficie nette (après éradication) des cultures illicites de cannabis à 60 000 ha en 2008 et 47 500 ha en 2011, enregistrant donc une baisse.

9. En 2011, l'ONUDC et le Gouvernement afghan ont mené conjointement la troisième enquête sur le cannabis en Afghanistan. Cette enquête a montré que la culture de plants de cannabis et la production de résine y semblaient stables, et que rien n'indiquait un changement de fond par rapport aux enquêtes menées par l'ONUDC en 2009 et 2010. Cependant, le nombre de ménages cultivant des plants de cannabis y avait augmenté de 38 %, passant de 47 000 en 2010 à 65 000 en 2011. La plupart des personnes qui cultivaient du cannabis étaient des cultivateurs sporadiques qui avaient choisi de pratiquer à nouveau cette culture, seuls quelques-uns cultivant cette plante pour la première fois. En 2011, en outre, la production commerciale de résine de cannabis s'étendait à près des deux tiers des provinces (21), alors qu'en 2009, elle n'en concernait que la moitié (17 sur 34).

B. Opium

10. En 2011, l'Afghanistan et le Myanmar ont continué de représenter la majorité des cultures illicites de pavot à opium recensées dans le monde (voir fig. I), 84 % de ces cultures ayant eu lieu dans ces deux pays. La superficie mondiale consacrée à la culture du pavot est passée de 191 000 ha en 2010 à 207 000 ha en 2011¹.

11. L'Afghanistan demeure le principal pays qui cultive le pavot à opium. Ce dernier y couvrait 154 000 ha en 2012, soit 18 % de plus que les 131 000 ha enregistrés l'année précédente². Cependant, des maladies et les intempéries ayant endommagé les cultures, la production potentielle d'opium a chuté de 36 % pendant la même période, passant de 5 800 à 3 700 tonnes. Cette culture s'est développée malgré une importante augmentation de 154 % de la superficie éradiquée grâce à l'action du Gouvernement, ce qui a entraîné l'élimination de plus de 9 600 hectares de pavot à opium en 2012 (contre 3 800 ha en 2011). Le nombre de provinces exemptes de culture de pavot est resté inchangé à 17. La province de Ghor, à l'ouest, a perdu ce statut en 2012, tandis que celle de Faryab, au nord, l'a retrouvé.

12. En 2012, 95 % de la culture de pavot pratiquée en Afghanistan se concentrait dans les provinces du sud et de l'ouest, principalement dans celles de Helmand, de Kandahar, d'Uruzgan, de Dey Kandi et de Zabôl, 72 % de la culture ayant lieu dans ces dernières, celle de Helmand continuant de représenter près de la moitié du pavot à opium d'Afghanistan. Les provinces de Farah, de Herat et de Nimroz représentaient 23 % de la culture de pavot à opium.

13. En Afghanistan, le prix du pavot à opium à la sortie de l'exploitation est resté relativement élevé, à 196 dollars le kilo, ce qui a continué d'inciter fortement les agriculteurs à se lancer dans cette culture ou à la reprendre à la saison suivante. Du fait de la faiblesse des rendements, le revenu brut moyen par hectare de pavot à

¹ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Rapport mondial sur les drogues 2012*.

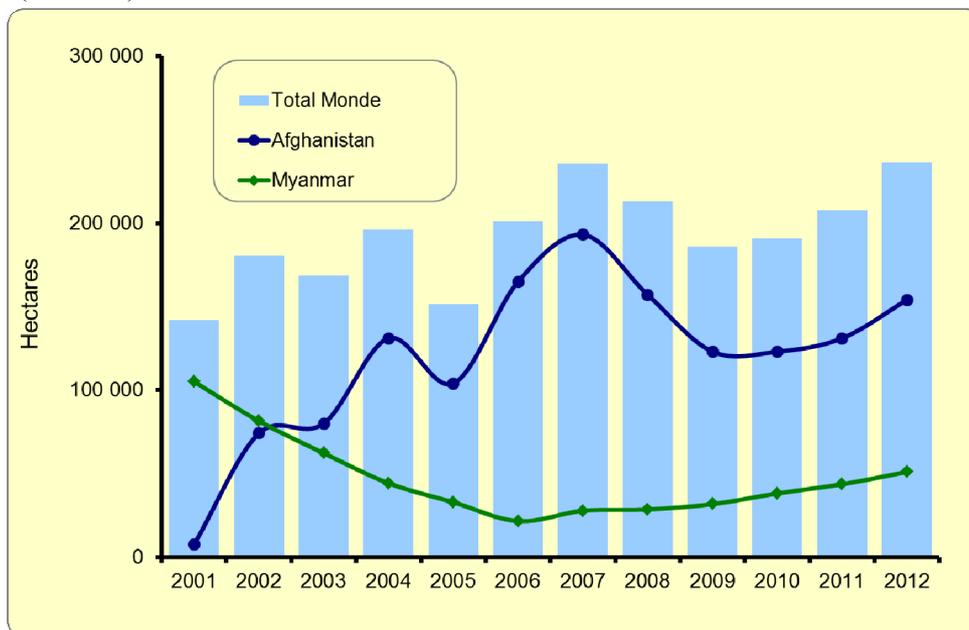
² Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Afghanistan Opium Survey 2012*.

opium a diminué de 57 %, passant de 10 700 dollars en 2011 à 4 600 dollars en 2012.

Figure I

Culture illicite du pavot à opium dans le monde, 2001-2012

(Hectares)

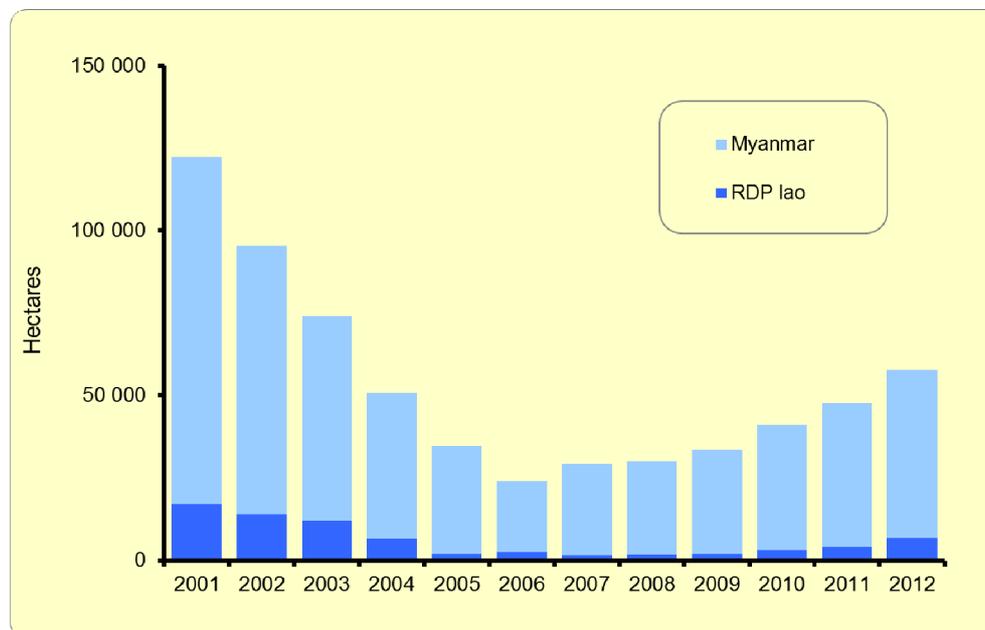


14. En Asie du Sud-Est, le pavot est cultivé au Myanmar, en République démocratique populaire lao, en Thaïlande et au Viet Nam. Dans ces pays, la culture se pratique généralement sur des pentes raides aux sols pauvres et sans installations d'irrigation, ce qui produit des rendements inférieurs à ceux d'Afghanistan. Au Myanmar, la culture du pavot a considérablement diminué au cours de la décennie qui a précédé 2006, puis globalement augmenté, pour atteindre 51 000 ha en 2012 (voir fig. II). Bien qu'encore relativement faible par rapport au niveau record de 1996, la superficie des cultures de pavot pratiquées au Myanmar était en 2012 nettement plus élevée (51 000 ha) qu'en 2006 (21 500 ha). La production estimée d'opium y est passée de 610 tonnes en 2011 à 690 tonnes en 2012, ce qui fait de ce pays le principal producteur de pavot à opium et d'opium illicite de la région.

15. En République démocratique populaire lao, la superficie des cultures de pavot à opium a augmenté, passant de 4 100 ha en 2011 à environ 6 800 ha en 2012. Ce niveau, bien que faible par rapport à celui enregistré entre 1996 et 1999, a représenté la cinquième hausse annuelle consécutive et est plus de quatre fois celui observé en 2007 (1 500 ha). La culture du pavot est pratiquée dans quatre des six provinces du nord du pays³, à savoir Phongsali, Louang Namtha, Houaphan et Louangphrabang. La production estimée d'opium dans le pays a augmenté, passant de 25 tonnes en 2011 à 41 tonnes en 2012.

³ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *South-East Asia Opium Survey 2012, Lao PDR, Myanmar*.

Figure II
Culture du pavot à opium en Asie du Sud-Est, 2001-2012
 (Hectares)



16. La culture du pavot est également pratiquée au Mexique. Bien que l'on n'ait pas disposé, en 2011, d'estimations récentes du Gouvernement sur la superficie nette cultivée, ce pays a signalé l'éradication de 16 389 ha de cultures. Les autorités mexicaines ont signalé que de la résine d'opium était commercialisée dans le cadre d'un trafic essentiellement terrestre et produite à partir de pavot à opium cultivé principalement sur la côte Pacifique⁴.

C. Coca

17. La culture du cocaïer est restée concentrée en Bolivie, en Colombie et au Pérou. La superficie totale cultivée est restée stable en 2011, avec de légères augmentations en Colombie et au Pérou, et une diminution en Bolivie. L'extraction illicite d'alcaloïdes de cocaïne à partir de feuilles de coca, première étape de la fabrication de cocaïne, a eu lieu presque exclusivement dans ces trois pays, qui ont également représenté la majeure partie du chlorhydrate de cocaïne fabriqué dans le monde. Dans le même temps, en 2011, on a également constaté une production limitée de cocaïne dans les pays voisins, avec la saisie de laboratoires en Équateur, au Mexique et au Venezuela (République bolivarienne du). Les installations détectées en Europe ces dernières années étaient principalement des laboratoires

⁴ Rapport de pays présenté par le Mexique à la vingt-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à Antigua (Guatemala) du 1^{er} au 5 octobre 2012.

d'extraction secondaire qui récupéraient la cocaïne imprégnée, dissoute ou intégrée dans d'autres substances ou matières.

18. En Bolivie, la culture du cocaïer a diminué, couvrant 27 200 ha en 2011, contre 31 000 ha en 2010. La province des Yungas de La Paz représentait toujours environ les deux tiers des cultures, le reste étant concentré pour l'essentiel dans la région du Chapare et, dans une bien moindre mesure, dans la municipalité d'Apolo. Les données des organismes de détection et de répression montrent que des efforts accrus sont faits pour contenir la culture du cocaïer et la fabrication de cocaïne: la superficie éradiquée (volontairement ou par la force) est passée de 8 200 ha en 2010 à 10 800 ha en 2011.

19. En Colombie, les terres consacrées à la culture du cocaïer sont passées de 62 000 ha en 2010 à 64 000 ha en 2011. Après trois années consécutives de baisse, une légère hausse a été enregistrée en 2011, inférieure à la moitié des 145 000 ha enregistrés en 2001. Les autorités colombiennes ont noté que les mesures prises pour réduire la superficie des terres consacrées à la culture du cocaïer incluaient notamment l'éradication manuelle de 34 170 ha et l'éradication de 103 302 ha supplémentaires par pulvérisations aériennes.

20. Des cultures de cocaïers ont été signalées dans 23 des 32 départements colombiens en 2011, trois provinces (Nariño, Guaviare et Putumayo) représentant 54 % de cette activité. À Nariño, Guaviare, Putumayo et dans trois autres départements, la culture du cocaïer a progressé, ce qui a contribué à l'augmentation générale des superficies cultivées dans le pays. En 2011, toutefois, la culture du cocaïer a reculé dans 14 départements et s'est stabilisée dans 3 autres. Entre 2010 et 2011, les diminutions les plus importantes ont été observées dans les départements de Córdoba (-2 801 ha) et d'Antioquia (-2 246 ha), au centre du pays. En 2011, la superficie consacrée à la culture du cocaïer dans l'ensemble des départements était inférieure aux records précédemment enregistrés et avait, dans les départements de Bolívar et de Vichada, atteint son niveau le plus faible depuis 1999. La forte diminution des cultures de cocaïer observée dans le département de Meta s'est poursuivie: de 18 740 ha en 2004, elle est passée à 3 039 ha en 2011.

21. Au Pérou, la superficie nette consacrée à la culture du cocaïer a légèrement diminué pour s'établir à 64 400 ha en 2011, contre 61 200 ha en 2010. La superficie totale cultivée a augmenté de 34 % entre 2005 et 2011, mais reste très inférieure aux niveaux élevés d'avant 1996. En 2011, la superficie consacrée à la culture du cocaïer au Pérou (64 400 ha) était comparable à celle consacrée à cette culture en Colombie (64 000 ha). L'expansion de ces cultures, cependant, a été contenue par l'éradication: au total, 10 290 ha de cultures ont été éradiquées (volontairement ou par la force).

III. Tendances du trafic de drogues

22. Le tableau 1 montre les volumes déclarés de drogues saisies pour les principaux groupes de drogues en 2010 et 2011. Pour chaque type de drogue, il indique le volume total saisi à la fois dans le monde et en Europe en 2011 et 2010. Il indique également le pourcentage du volume mondial imputable à l'Europe.

23. En termes de saisies par poids, la résine de cannabis est la drogue la plus saisie en Europe (517 tonnes), suivie de l'herbe de cannabis (184 tonnes), de la cocaïne (62 tonnes) et de l'héroïne (15 tonnes). Lorsqu'on regarde le pourcentage des saisies mondiales qui se produisent en Europe, c'est également la résine de cannabis qui arrive en tête (48,8 %), suivie des substances de type "ecstasy" (47,2 %), des amphétamines (26,6 %), de l'héroïne (19,7 %) et de la cocaïne (10,6 %).

Tableau 1
Saisies mondiales et européennes de drogues, 2010 et 2011

Type de drogue	2010			2011		
	Europe (kg)	Monde (kg)	Pourcentage	Europe (kg)	Monde (kg)	Pourcentage
Cannabis						
Herbe de cannabis	164 243	6 664 259	2,5	184 065	5 761 619	3,2
Résine de cannabis	566 447	1 136 804	49,8	517 348	1 059 317	48,8
Coca						
Cocaïne	61 672	608 692	10,1	62 763	594 401	10,6
Opiacés						
Opium	1 637	492 439	0,3	1 772	491 370	0,4
Morphine illicite	41	19 304	0,2	37	62 353	0,1
Héroïne	21 826	80 981	27,0	14 714	74 867	19,7
STA						
Amphétamine	5 479	19 464	28,2	8 177	30 770	26,6
Méthamphétamine	576	50 880	1,1	1 582	87 996	1,8
"Ecstasy"	1 312	3 788	34,6	1 669	3 539	47,2

A. Cannabis

Herbe de cannabis – Tendances mondiales

24. Étant donné la relative facilité avec laquelle l'herbe de cannabis peut être produite, la demande est souvent couverte par la production locale, ce qui se traduit par des flux de trafic plus localisés que pour d'autres drogues d'origine végétale. En 2011, on a continué de consommer, de commercialiser dans le cadre de trafics et de produire de l'herbe de cannabis dans la plupart des pays du monde. Entre 2006 et 2011, le niveau des saisies mondiales a oscillé entre 5 525 et 6 664 tonnes par an. Entre 2010 et 2011, les saisies ont diminué, passant de 6 664 à 5 762 tonnes.

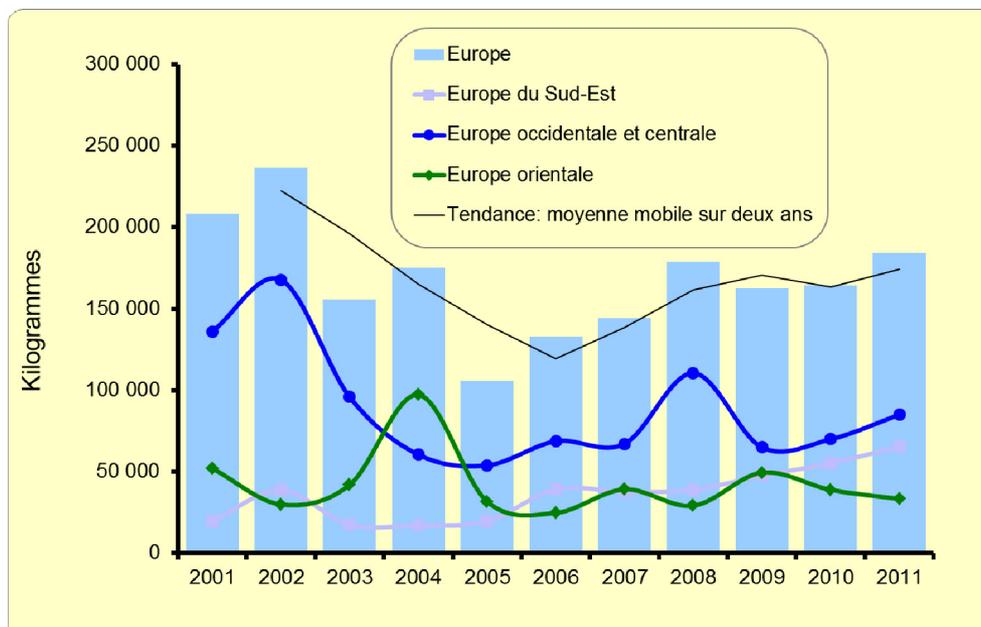
25. En 2011, dans leur majeure partie (69 %), les saisies mondiales d'herbe de cannabis ont continué d'avoir lieu en Amérique du Nord. Ailleurs, 14 % des saisies ont été opérées en Amérique du Sud et dans les Caraïbes, 9 % en Afrique, 5 % en Asie, 3 % en Europe et moins de 1 % en Océanie.

Herbe de cannabis – Europe

26. Malgré quelques fluctuations des saisies annuelles d'herbe de cannabis, la tendance en Europe, ces dernières années, est à l'augmentation progressive, avec des saisies atteignant 184 tonnes en 2011 (voir fig. III). Ces saisies, cependant, sont restées inférieures aux niveaux enregistrés entre 2001 et 2002, lorsque les pays européens avaient saisi plus de 200 tonnes de cannabis par an. Entre 2003 et 2011,

les autorités ont saisi, en moyenne, 156 tonnes de cannabis chaque année, et pendant cette période, les saisies opérées en Europe ont représenté entre 2,1 et 3,2 % des saisies mondiales.

Figure III
Saisies d'herbe de cannabis en Europe, 2000-2011
(Kilogrammes)



27. La tendance des saisies d'herbe de cannabis en Europe occidentale et centrale et en Europe orientale est restée relativement stable depuis 2005. En Europe du Sud-Est, cependant, elle est à l'augmentation depuis 2003. Les saisies ont augmenté, passant de près de 18 tonnes en 2003 à plus de 65 tonnes en 2011. Cette augmentation est principalement due aux saisies opérées en Turquie, où elles ont augmenté chaque année depuis 2002. La saisie de 55 tonnes d'herbe de cannabis opérée dans ce pays en 2011 est 10 fois supérieure aux cinq tonnes saisies en 2002.

28. Les autorités turques⁵ ont signalé que l'herbe de cannabis continuait d'être la drogue la plus largement utilisée et saisie. Parallèlement à la tendance à la hausse du volume des saisies, le nombre d'opérations a augmenté de 77 % entre 2007 et 2011 et celui d'arrestations de 75 %. Comme dans beaucoup d'autres pays, une grande proportion du cannabis saisi en Turquie est produite localement. Les autorités turques, cependant, ont déclaré en novembre 2012 que le cannabis provenait également de la République islamique d'Iran et de la Syrie.

⁵ Rapport de pays sur la Turquie, quarante-septième session de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient, tenue du 19 au 23 novembre 2012 à Antalya (Turquie).

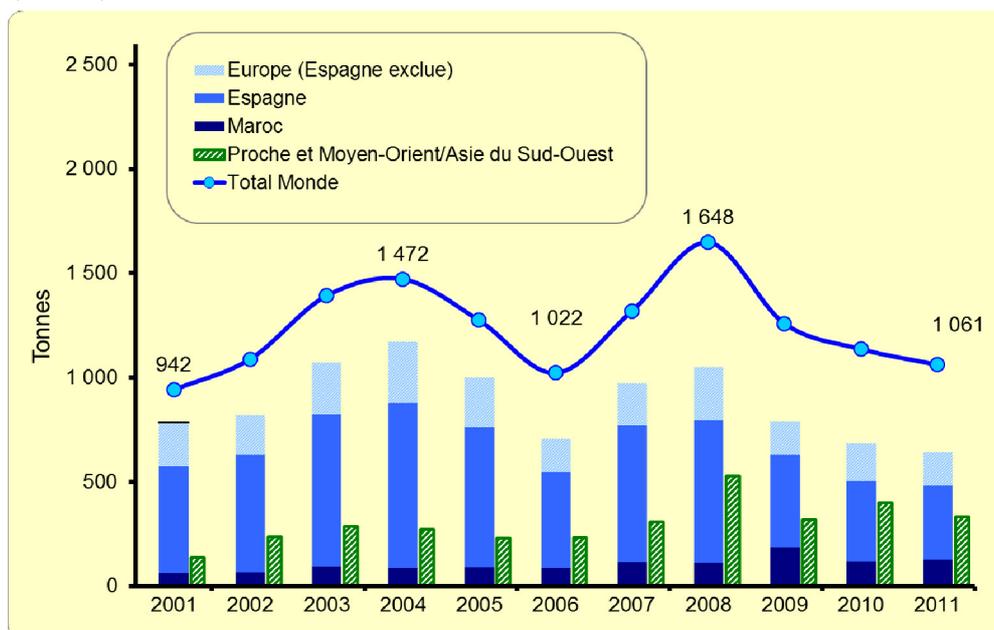
Résine de cannabis – Tendances mondiales

29. À la différence de l'herbe de cannabis, la production de résine de cannabis s'est concentrée dans un petit nombre de pays, dont les plus importants sont l'Afghanistan et le Maroc. De ce fait, le trafic de résine de cannabis a suivi des flux plus distincts. L'un d'eux aboutit en Europe (principalement via l'Espagne) depuis le Maroc; le second va principalement d'Afghanistan vers et à travers les pays voisins. La figure IV montre les saisies liées à ces flux.

Figure IV

Saisies de résine de cannabis, 2001-2011

(Tonnes)



30. En 2011, 28 pays ont saisi plus d'une tonne de résine de cannabis. Près de la moitié (13 sur 28) de ces pays étaient situés en Europe. Sept pays du Proche et Moyen-Orient et d'Asie du Sud-Ouest et quatre pays d'Afrique, principalement d'Afrique du Nord, ont saisi plus d'une tonne de résine de cannabis.

Résine de cannabis – Europe

31. Les données des questionnaires destinés aux rapports annuels de 2011 indiquent que la majorité de la résine de cannabis saisie en Europe a probablement été produite au Maroc. Toutefois, plusieurs pays européens ont également mentionné l'Afghanistan et le Pakistan comme pays d'origine de la drogue. La figure V montre que, depuis 2001, la proportion des saisies de résine de cannabis opérées en Europe diminue, tandis que celle des saisies opérées au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud augmente.

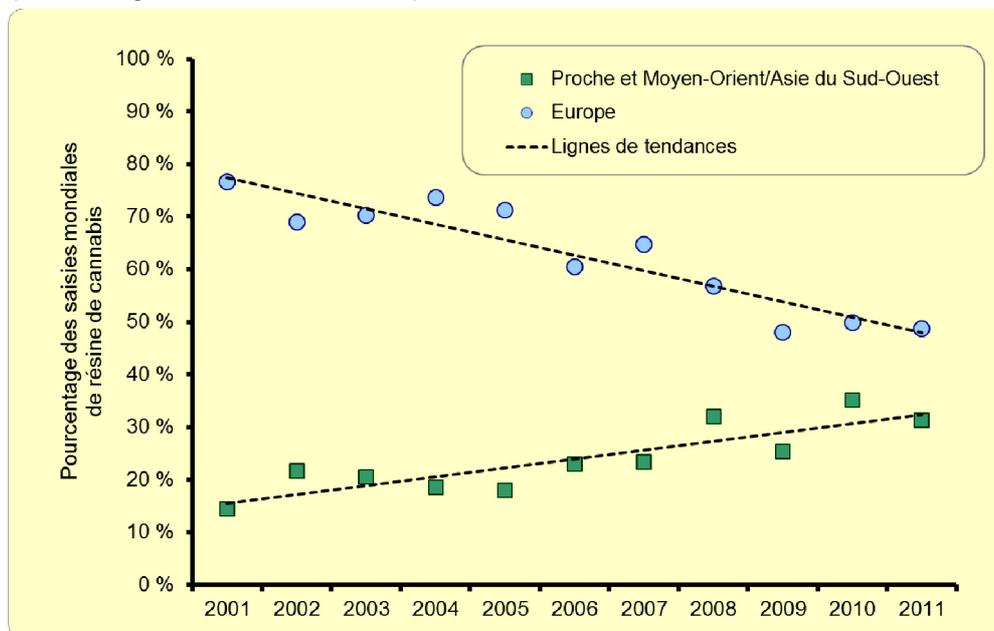
32. En 2011, 49 % des saisies de résine de cannabis ont eu lieu en Europe, contre 77 % en 2001. En Europe, les plus importantes saisies annuelles de résine de cannabis ont eu lieu en Espagne (355 904 kg). Ce pays a saisi plus de six fois plus

de résine de cannabis que tout autre pays d'Europe. Du fait de sa proximité avec le Maroc, pays connu comme source de résine de cannabis, l'Espagne joue un rôle important pour ce qui est d'empêcher la résine de cannabis d'atteindre d'autres pays européens.

Figure V

Saisies de résine de cannabis, Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest et Europe, 2001-2011

(Pourcentage des saisies mondiales)



33. Les autorités espagnoles ont signalé⁶ qu'au cours de la dernière décennie, les volumes de haschisch saisi avaient eu tendance à diminuer et que les prix moyens avaient augmenté. En 2011, un gramme de haschisch coûtait 5,28 euros, soit 1 % de plus qu'en 2010 et 37 % de plus qu'en 2002.

B. Opiacés

34. La prévalence annuelle estimée de l'usage d'opiacés dans le monde se situe entre 0,3 et 0,5 % de la population adulte⁷ (entre 13 et 21 millions d'usagers au cours de l'année écoulée); la majorité de ces personnes sont des usagers d'héroïne. De ce fait, le trafic d'héroïne est très préoccupant. Les saisies d'opium et de morphine continuent de se produire principalement au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest, tandis que celles d'héroïne ont une distribution géographique bien plus large.

⁶ Rapport de pays sur l'Espagne, vingt-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue du 1^{er} au 5 octobre 2012 à Antigua (Guatemala).

⁷ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Rapport mondial sur les drogues 2012*.

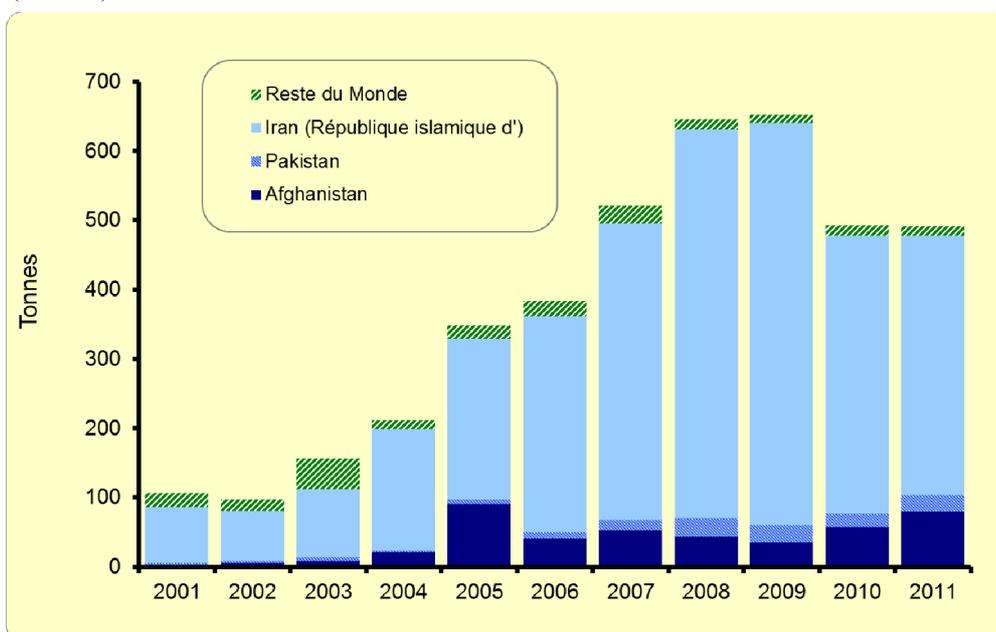
1. Opium

35. Les saisies mondiales d'opium ont augmenté à un rythme soutenu entre 2002 et 2008, se stabilisant à 653 tonnes en 2009. Passées à 492 tonnes en 2010, elles sont restées à un niveau similaire en 2011 (491 tonnes). Depuis 2004, l'Afghanistan, la République islamique d'Iran et le Pakistan ont représenté plus de 90 % de ces saisies.

36. D'après l'ONUDD, c'est la République islamique d'Iran qui, dans le monde, enregistre chaque année depuis 1980 le volume total annuel le plus élevé d'opium saisi par un seul pays. Entre 2002 et 2009, en particulier, les saisies ont augmenté de presque huit fois, passant de 73 à 580 tonnes. En 2010, la tendance à la hausse a commencé à s'inverser, les saisies opérées dans le pays ayant chuté à 374 tonnes en 2011⁸. En 2011, les saisies d'opium opérées en Afghanistan ont augmenté pour la deuxième année consécutive, atteignant 80 tonnes, niveau le plus élevé enregistré depuis 2005.

Figure VI

Saisies mondiales d'opium, 2001-2011 (Tonnes)



37. Moins de 0,5 % des saisies mondiales d'opium se produisent en Europe et, chaque année, de nombreux pays européens ne signalent rien ou de très faibles quantités. La Turquie et la Fédération de Russie sont les deux seuls pays d'Europe qui saisissent régulièrement plus de 100 kilogrammes d'opium par an.

⁸ Rapport annuel 2011 du Service du contrôle des drogues de la République islamique d'Iran.

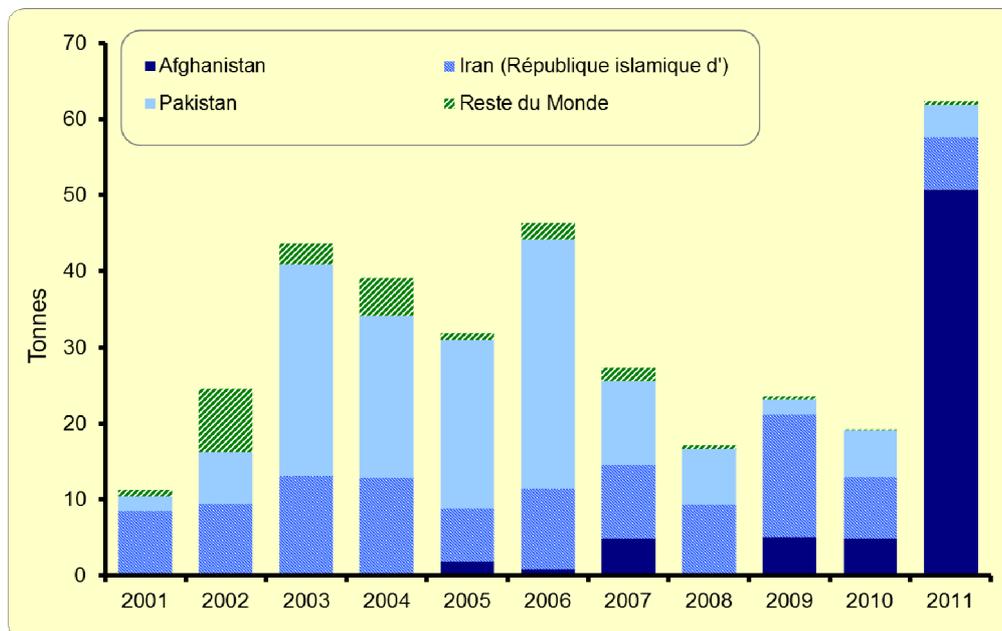
2. Morphine

38. Comme pour l'opium, les saisies de morphine ont continué de se concentrer en Afghanistan et dans les pays voisins. Depuis 2005, l'Afghanistan, la République islamique d'Iran et le Pakistan représentent ensemble plus de 90 % des saisies mondiales de morphine. Les saisies opérées au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest ont globalement diminué entre 2006 et 2010, tandis que celles opérées en Afghanistan ont considérablement augmenté en 2011. Les données diront si la nette augmentation enregistrée en 2011 est ponctuelle ou si elle marque le début d'une tendance à la hausse (voir fig. VII). Les saisies ont atteint 50,8 tonnes en Afghanistan, 6,8 tonnes en Iran et 4,3 tonnes au Pakistan.

Figure VII

Saisies mondiales de morphine, 2001-2011

(Tonnes)



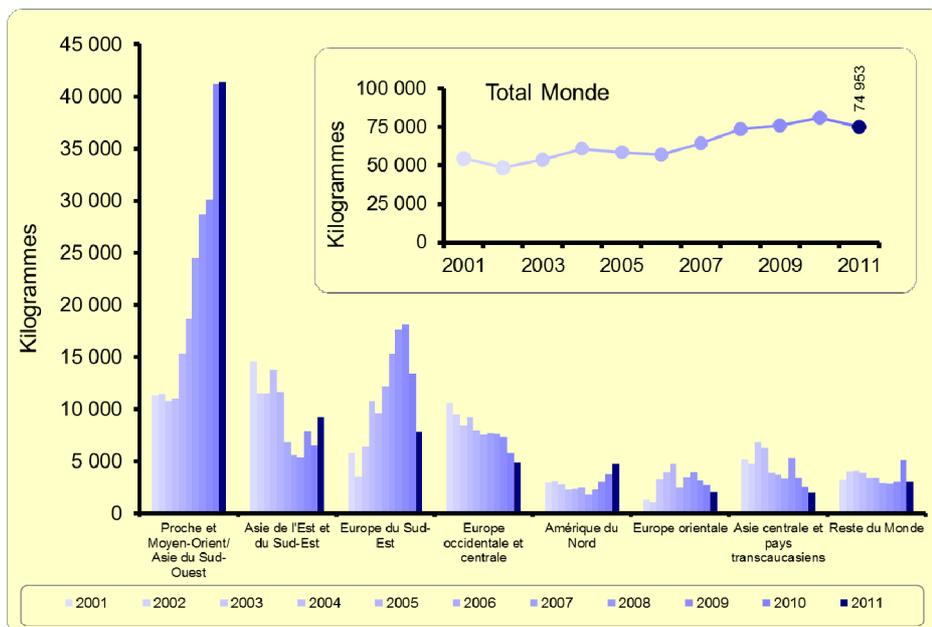
39. Les données relatives aux saisies montrent que les quantités de morphine introduites illicitement en Europe dans le cadre de trafics sont très faibles. À titre de comparaison, le volume d'héroïne saisie en Europe en 2011 était près de 400 fois supérieur à celui de morphine illicite saisie dans la région. Les saisies de morphine illicite opérées en Europe ont représenté 0,06 % des saisies mondiales opérées en 2011. En Europe, seules la Russie et la Turquie saisissent régulièrement plus d'un kilogramme de morphine illicite par an. Depuis 1981, la Turquie enregistre constamment la plus forte saisie annuelle d'Europe; elle a, entre 1981 et 2011, déclaré avoir saisi plus de 29 tonnes de morphine illicite.

3. Héroïne

40. Après avoir augmenté depuis 2002 (voir fig. VIII), les saisies mondiales d'héroïne ont chuté à un peu moins de 75 tonnes en 2011 (contre 81 tonnes en 2010). Cette baisse annuelle est due à une forte baisse des saisies opérées en

Europe, notamment du Sud-Est, où les saisies ont diminué pour la deuxième année consécutive. Les saisies effectuées en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Amérique du Nord ont augmenté en 2011, tandis que celles opérées au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest se sont stabilisées après une période soutenue de hausses annuelles depuis 2004.

Figure VIII
Saisies mondiales d'héroïne, 2001-2011
(Kilogrammes)



41. Entre 2003 et 2010, les saisies d'héroïne opérées en République islamique d'Iran ont augmenté de huit fois, atteignant 27 tonnes en 2010, soit l'équivalent de sept hausses annuelles consécutives de 35 %. Cette tendance a pris fin en 2011, les saisies chutant de 15 % à 23 tonnes⁹. Au Pakistan, les saisies d'héroïne ont doublé entre 2009 et 2010, atteignant 4,2 tonnes. Elles ont continué d'augmenter en 2011, atteignant 7,6 tonnes, niveau le plus élevé enregistré dans ce pays depuis 2000.

42. En Europe, les saisies d'héroïne ont diminué en 2011 pour la troisième année consécutive. Plusieurs pays ont contribué à cette diminution, notamment la Hongrie (baisse de 97 %), la Slovénie (88 %), la République tchèque (84 %), la Suède (64 %), la Belgique (64 %), la Lettonie (61 %), la Grèce (34 %) et l'Autriche (32 %). Les exceptions les plus notables ont été la Pologne (augmentation de 90 %) et l'Espagne (77 %). En 2011, cette dernière a saisi 413 kg d'héroïne, les autorités notant qu'au cours de la dernière décennie, les saisies d'héroïne avaient eu globalement tendance à augmenter¹⁰.

⁹ Rapport annuel 2011 du Service du contrôle des drogues de la République islamique d'Iran.

¹⁰ Rapport de pays présenté par l'Espagne à la vingt-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à Antigua (Guatemala) du 1^{er} au 5 octobre 2012.

43. La Russie a continué d'être un autre important marché de consommation, qui tire son approvisionnement de la production d'opium et de la fabrication d'héroïne pratiquées en Afghanistan. Les saisies d'héroïne, cependant, y ont diminué pour la troisième année consécutive, passant de 2,6 tonnes en 2010 à 2 tonnes en 2011, niveau le plus faible enregistré depuis 2002. Le trafic d'héroïne se poursuit en direction du nord, à savoir de l'Afghanistan vers la Russie via l'Asie centrale. Les autorités russes ont établi que l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan étaient les principaux pays de transit de l'héroïne introduite clandestinement en Russie en 2011.

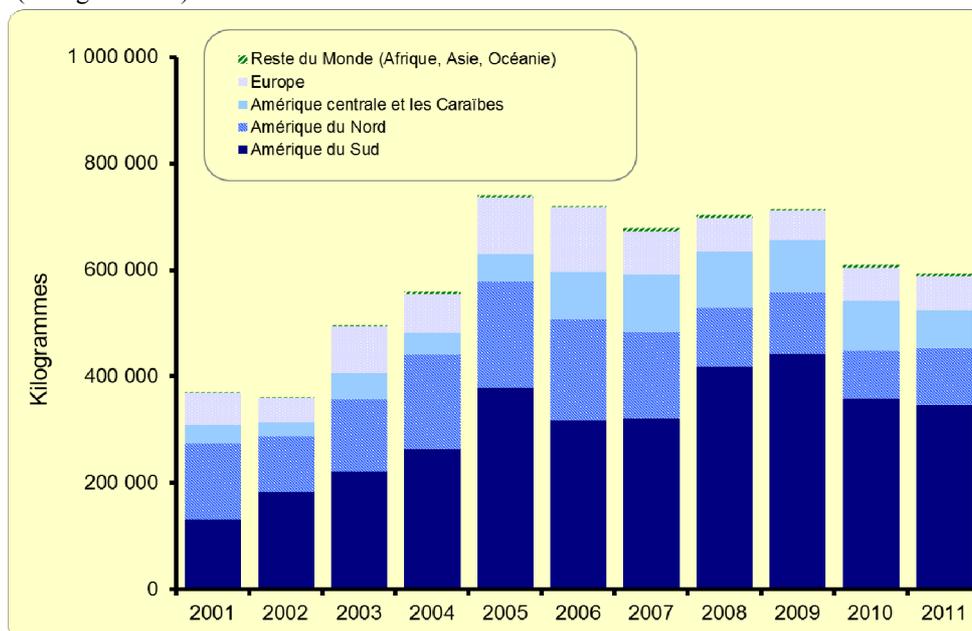
44. Tandis que ces dernières années, les saisies d'héroïne ont diminué en Europe, elles ont augmenté en Amérique du Nord. Les États-Unis, le Mexique et le Canada en ont signalé une augmentation en 2011. Cette année-là, les autorités nord-américaines en ont saisi 4,7 tonnes (un peu moins que les 5,9 tonnes saisies en Europe occidentale et centrale). Les États-Unis ont noté qu'en 2011, la disponibilité de l'héroïne avait continué d'augmenter, les trafiquants abordant de nouveaux marchés. Les saisies d'héroïne le long de la frontière sud-ouest des États-Unis augmentent de façon constante depuis 2007.

C. Cocaïne

Cocaïne – Tendances mondiales

45. Après une période relativement stable de 2005 à 2009, les saisies mondiales de cocaïne ont diminué en 2010 et 2011. Si les saisies ont diminué, la répartition géographique est restée stable, les principales régions de production et de transit que sont l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et les Caraïbes représentant 70,6 % des saisies mondiales en 2011 (contre 74 % en 2009). Les saisies opérées sur les marchés de consommation traditionnels que sont l'Amérique du Nord et l'Europe ont représenté 28,7 % des saisies mondiales de cocaïne. Seules 0,8 % des saisies ont été effectuées dans le reste du monde (Asie, Afrique et Océanie). La figure IX montre la tendance qui a prévalu dans certaines régions et sous-régions entre 2001 et 2011.

Figure IX
Saisies mondiales de cocaïne, 2001-2011
(Kilogrammes)



46. En Amérique du Sud, c'est la Colombie qui a continué de saisir les plus importantes quantités de cocaïne; ces saisies, cependant, sont passées de 165 tonnes en 2010 à 146 tonnes en 2011. Les autorités colombiennes ont indiqué qu'en termes de quantité saisie, c'étaient les opérations maritimes qui avaient le plus de succès¹¹. Une opération menée conjointement avec le Honduras avait abouti à la saisie de 8 963 kg; d'autre part, une opération menée en juillet 2011 en vertu d'un accord d'interdiction maritime conclu entre la Colombie et les États-Unis avait permis de saisir 6 900 kg. En 2011, les autorités du Honduras ont signalé avoir saisi 16 800 kg de cocaïne, soit la plus importante quantité annuelle saisie par ce pays.

47. Au Pérou, les saisies de cocaïne ont diminué de 7 tonnes, passant à moins de 11 tonnes en 2011, niveau le plus faible enregistré depuis 2003. En Bolivie, en revanche, elles ont augmenté pour la deuxième année consécutive, atteignant un nouveau niveau record de 34 tonnes. Ces quatre dernières années, il y a eu une augmentation notable des saisies de cocaïne opérées en Bolivie. Entre 2007 et 2011, ce pays a saisi en moyenne 30 tonnes de cocaïne par an, volume nettement supérieur à la moyenne de 11 tonnes saisies entre 2001 et 2006.

48. D'après les autorités équatoriennes¹², les réseaux internationaux de trafiquants utilisent de plus en plus l'Équateur pour stocker, entreposer et distribuer des

¹¹ Rapport de pays présenté par la Colombie à la vingt-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à Antigua (Guatemala) du 1^{er} au 5 octobre 2012.

¹² Rapport de pays présenté par l'Équateur à la vingt et unième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à Santiago (Chili) du 3 au 7 octobre 2011.

drogues illicites, pratiquer le trafic de précurseurs et commettre d'autres infractions liées à la drogue. Dans ce pays, les saisies de cocaïne ont légèrement augmenté, passant à 21 tonnes en 2011, contre 15 tonnes en 2010. Toutefois, ce chiffre reste nettement inférieur aux 65 tonnes saisies en 2009. En 2011, la quantité de cocaïne saisie au Brésil (24 tonnes), au Chili (9 tonnes) et en Argentine (4 tonnes) a diminué par rapport à l'année précédente, tandis que celle saisie au Venezuela a légèrement augmenté, passant à 26 tonnes.

49. La cocaïne continue de faire l'objet d'un trafic vers les États-Unis et le Canada depuis l'Amérique du Sud via l'Amérique centrale, même si la quantité saisie aux États-Unis a chuté ces dernières années. Dans ce pays, les saisies annuelles ont culminé à plus de 165 tonnes en 2006, puis chuté en dessous de 100 tonnes en 2008, restant inférieures à ce volume en 2009, 2010 et 2011.

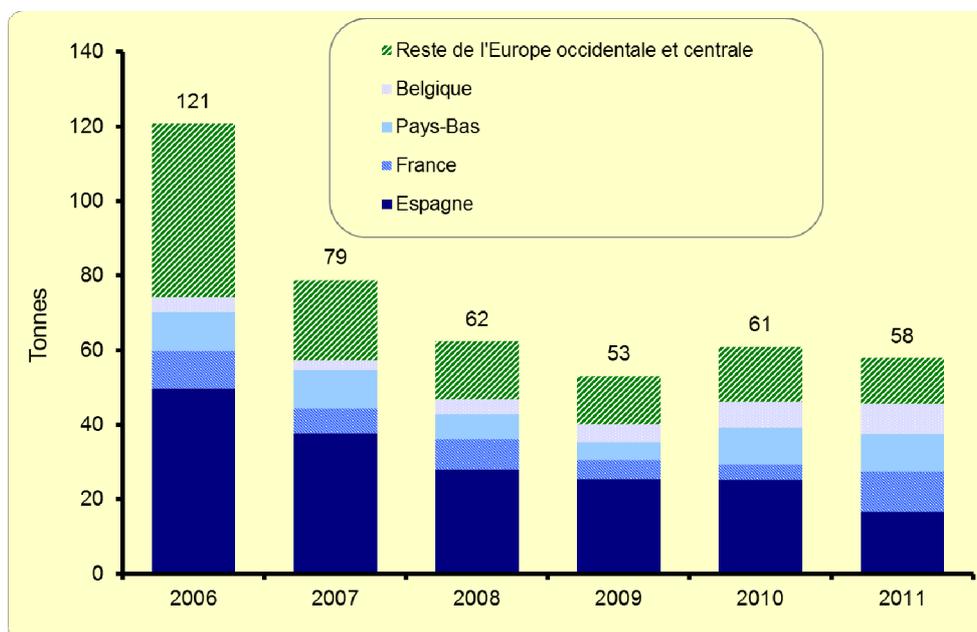
Cocaïne – Europe

50. En 2011, les saisies de cocaïne ont légèrement augmenté en Europe, alors qu'elles ont diminué dans le monde. Les principaux contributeurs à cette hausse semblent avoir été la France et l'Italie. Ces deux pays ont enregistré leurs plus importantes saisies annuelles depuis que l'ONUDC a commencé à tenir des statistiques en 1980. Les activités policières et navales françaises, en particulier dans la mer des Caraïbes, semblent avoir contribué à cette augmentation. Les autorités italiennes ont fait remarquer¹³ que des opérations conjointes, des échanges d'informations et des enquêtes menées en coopération avaient eu lieu avec 11 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Il se peut que la coopération et la coordination des services de police aient contribué à l'augmentation des saisies de cocaïne enregistrée par l'Italie en 2011.

51. Chaque année depuis 2001, l'Espagne est le pays européen qui enregistre les plus importantes saisies annuelles de cocaïne. Cette tendance s'est poursuivie en 2011, ce pays ayant saisi plus de 16 tonnes et représentant 26 % des saisies opérées en Europe. Les saisies opérées en Espagne, cependant, diminuent depuis 2005, les 16 tonnes saisies en 2011 étant le chiffre le plus faible enregistré depuis plus d'une décennie. La forte diminution des saisies espagnoles et la stabilité de celles opérées en Europe indiquent peut-être que les groupes criminels organisés utilisent d'autres itinéraires pour introduire la cocaïne sur le marché européen.

¹³ Rapport de pays présenté par l'Italie à la vingt-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à Antigua (Guatemala) du 1^{er} au 5 octobre 2012.

Figure X
Saisies de cocaïne en Europe, 2006-2011
 (Tonnes)



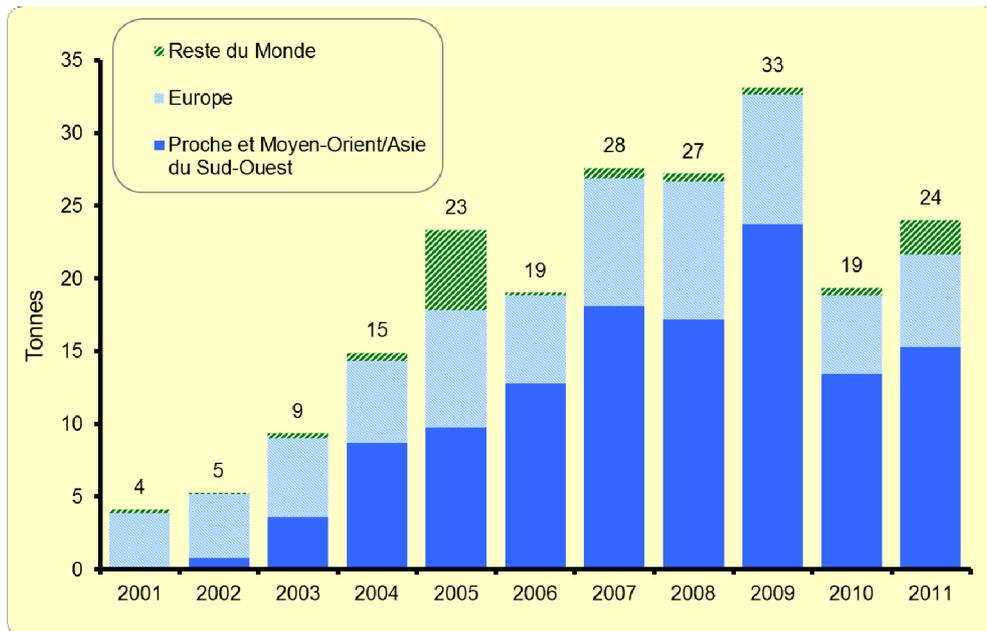
52. L'un des itinéraires secondaires du trafic de cocaïne vers l'Europe via l'Atlantique utilise des pays d'Afrique, notamment de l'Ouest, pour le transit. Il est difficile d'évaluer cette tendance sur le long terme en raison de la quantité limitée de données cohérentes et fiables dont on dispose et de la capacité variable des services de police de la région. Il existe, cependant, des indications claires que cet itinéraire continue d'être utilisé pour le trafic de cocaïne vers l'Europe. Chaque année de 2007 à 2011, au moins un pays d'Afrique a signalé des saisies annuelles de plus de 400 kg de cocaïne et en 2011, trois pays ouest-africains (Nigéria, Togo et Bénin) en ont saisi plus de 400 kg.

D. Stimulants de type amphétamine

Amphétamines – tendances mondiales

53. Entre 2001 et 2009, les saisies mondiales d'amphétamines ont globalement augmenté du fait, en partie, de l'augmentation des saisies de Captagon réalisées au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest, celles-ci ayant dépassé, en volume total, celles effectuées en Europe, qui est l'autre grand marché de ce type de stimulants (voir fig. XI). En 2010, les saisies ont diminué, passant à 19 tonnes avant de rebondir, en 2011, à 24 tonnes, ce qui reste inférieur aux 33 tonnes de 2009. En Europe, au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest, elles ont très légèrement augmenté en 2011, tout en restant inférieures aux niveaux enregistrés entre 2007 et 2009.

Figure XI
Saisies d'amphétamines, 2001-2011
(Tonnes)



54. L'Arabie saoudite, important marché de consommation de comprimés de Captagon, a, pour la neuvième année consécutive, enregistré la plus importante saisie annuelle d'amphétamines opérée par un seul pays. Dans ce pays, les saisies sont passées de 8,8 tonnes en 2010 (52 millions de comprimés) à 11,5 tonnes (67 millions de comprimés). En République arabe syrienne, les saisies sont passées de 2,1 tonnes (12 millions de comprimés) en 2010 à 3,9 tonnes (23 millions de comprimés) en 2011, niveau le plus élevé enregistré dans ce pays et légèrement supérieur aux 3,7 tonnes (22 millions de comprimés) saisies en 2009. Pendant plusieurs années, l'amphétamine présente dans les comprimés de Captagon saisis au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest a provenu d'Europe, la Jordanie, la République arabe syrienne et la Turquie, notamment, servant d'importantes zones de transit. Les données ne permettent pas de savoir si cette offre a été, ces dernières années, complétée par d'autres sources.

Amphétamines – Europe

55. En Europe occidentale et centrale, les saisies d'amphétamines ont fortement augmenté entre 2001 et 2007, restant à des niveaux accrus en 2008 (7,9 tonnes) et 2009 (7,4 tonnes), avant de diminuer de manière significative en 2010 (4,7 tonnes). En 2011, les saisies sont restées stables à 4,7 tonnes. Bien que la quantité d'amphétamines saisies en Europe occidentale et centrale ait été stable, les saisies opérées dans l'ensemble de l'Europe ont augmenté, passant à 7,1 tonnes en 2011. Cette augmentation peut être partiellement attribuée à la Fédération de Russie, où les autorités ont saisi 2 044 kg d'amphétamines.

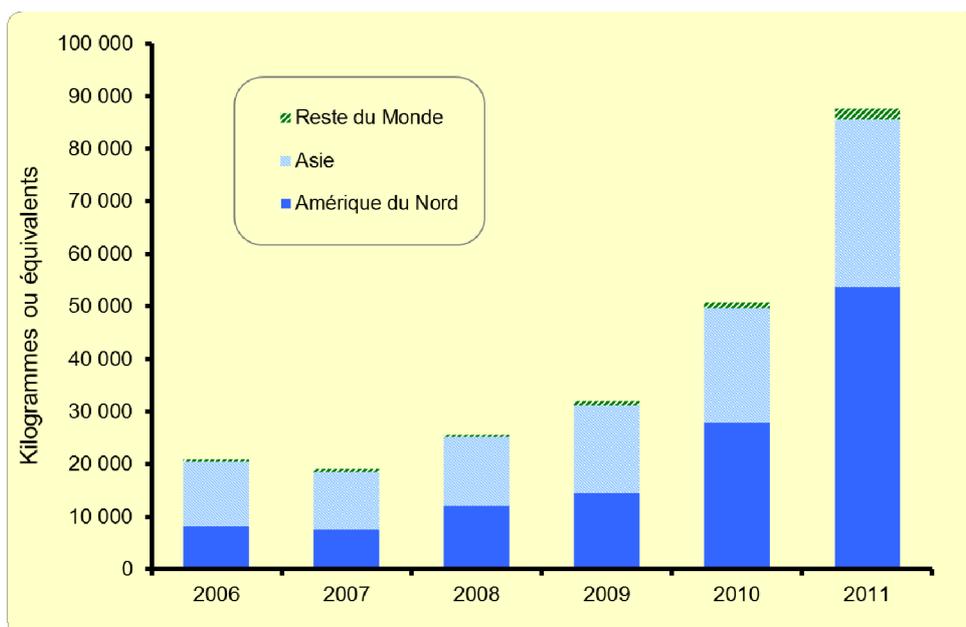
Méthamphétamine – tendances mondiales

56. Entre 2008 et 2011, le marché mondial de la méthamphétamine s'est considérablement développé (voir fig. XII). Relativement stable jusqu'en 2008, le volume annuel saisi dans le monde a rapidement augmenté pour atteindre près de 88 tonnes en 2011. Ce niveau est plus de trois fois celui enregistré en 2008.

Figure XII

Saisies de méthamphétamine, 2006-2011

(Kilogrammes ou équivalents)



57. De grandes quantités de méthamphétamine continuent d'être fabriquées au Mexique, où les saisies ont fortement augmenté. En 2011, plus de 30 tonnes (30 740 kg) ont été saisies au Mexique, contre 13 tonnes en 2010; avant 2009, les saisies n'avaient jamais dépassé une tonne. La quantité saisie au Mexique en 2011 équivaut au total mondial enregistré seulement deux ans auparavant. Les autorités ont identifié deux principales régions productrices: le nord (Sinaloa, Sonora et Basse-Californie) et le centre (Michoacán, Jalisco et Guanajuato).

58. Les saisies de méthamphétamine ont continué d'augmenter fortement en Asie de l'Est et du Sud-Est, passant de 16 tonnes en 2009 à 20 tonnes en 2010 et 25 tonnes en 2011. La Chine et la Thaïlande ont représenté 94 % des saisies de méthamphétamine opérées en Asie de l'Est et du Sud-Est en 2011.

59. La Chine a continué d'être un lieu de fabrication, de trafic et de consommation à grande échelle de méthamphétamine. Entre 2005 et 2009, les saisies annuelles de méthamphétamine signalées par ce pays ont oscillé entre 6 et 7 tonnes, atteignant 14,3 tonnes en 2011. D'après les autorités, la méthamphétamine est introduite en Chine par la frontière du Myanmar. En Chine, la fabrication illicite de stimulants de type amphétamine semble se poursuivre, les autorités ayant déclaré avoir détecté 357 laboratoires clandestins en 2011 (contre 378 en 2010).

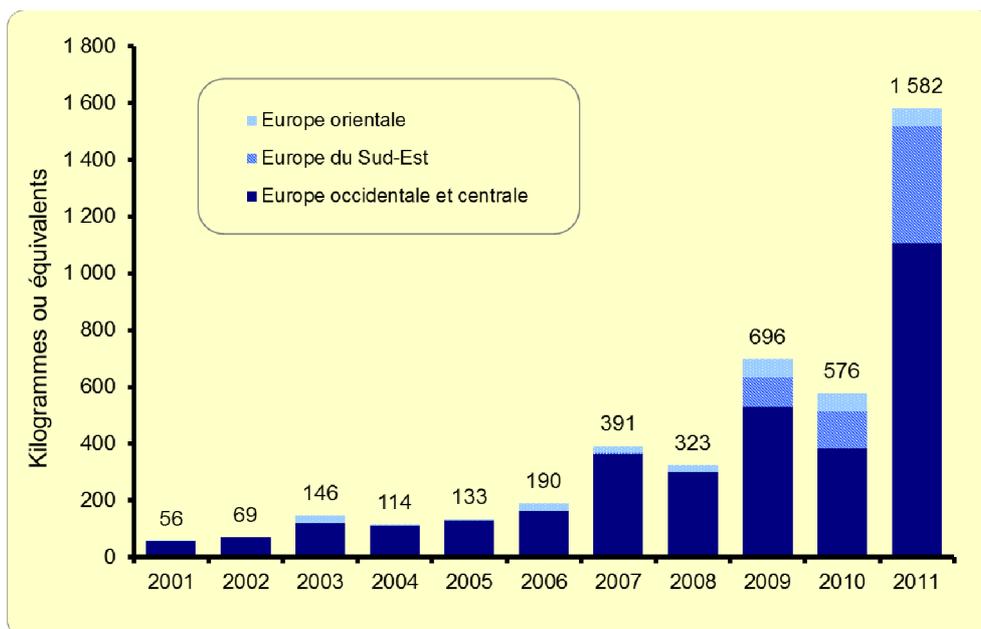
60. En 2011, la Thaïlande a saisi 9,6 tonnes de méthamphétamine, contre 5,6 tonnes en 2010. D'après les autorités, les comprimés de méthamphétamine restent la drogue la plus consommée et celle qui fait l'objet du plus important trafic, et l'abus et le trafic de "crystal" continuent d'augmenter¹⁴. Toujours d'après les autorités, les trafiquants introduisent de manière agressive la méthamphétamine sur le marché en utilisant différentes méthodes (don d'échantillons gratuits, réductions du prix et vente en petites quantités). Enfin, le Myanmar a été identifié comme étant le pays d'origine de la méthamphétamine, et la République démocratique populaire lao et le Cambodge comme pays de transit.

Méthamphétamine – Europe

61. Alors que la part de l'Europe dans les saisies mondiales de méthamphétamine a été relativement faible en 2011 (1,8 %), elle a doublé en quatre ans depuis 2007, date à laquelle elle était de 0,9 %. En 2011, les saisies ont atteint un peu moins de 1,6 tonne, d'importantes saisies annuelles ayant eu lieu en Pologne (518 kg), en Turquie (350 kg), en Norvège (156 kg), en Lituanie (134 kg), en Suède (95 kg), en Russie (59 kg), en Lettonie (52 kg), en France (49 kg), en Allemagne (40 kg), en Finlande (28 kg), en Roumanie (25 kg) et en République tchèque (20 kg). D'autres pays de la région ont saisi moins de 10 kg en 2011.

Figure XIII

Saisies de méthamphétamine – Europe, 2001-2011 (Kilogrammes ou équivalents)



¹⁴ Rapport de pays présenté par la Thaïlande à la trente-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique, tenue à Bangkok (Thaïlande) du 30 octobre au 2 novembre 2012.

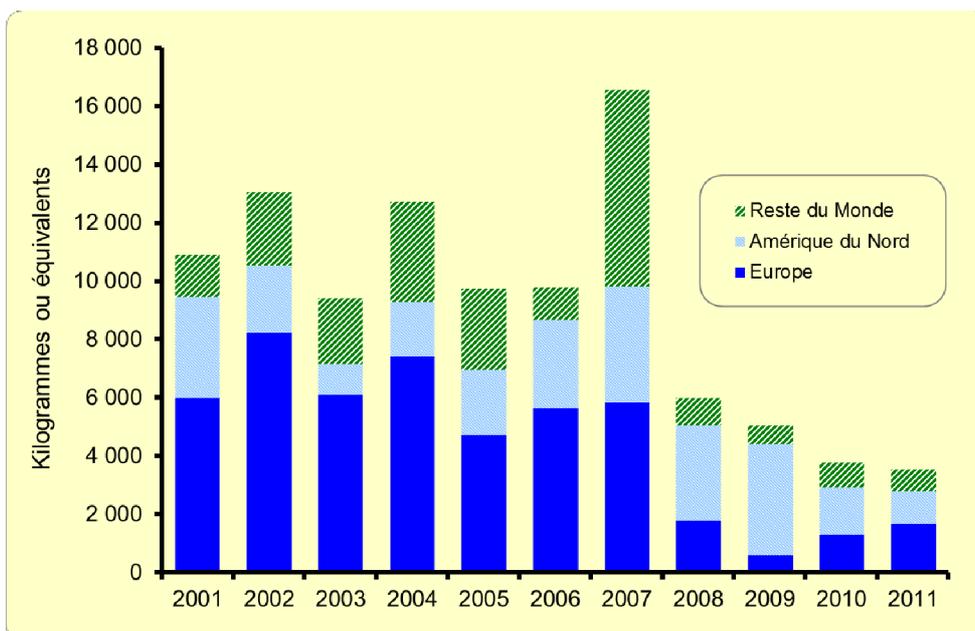
Substances de type “Ecstasy”

62. Ces dernières années, le marché mondial de l’“ecstasy” a fortement décliné, les saisies chutant du niveau record de 17 tonnes en 2007 à 3,5 tonnes en 2011. Les saisies mondiales de substances de type “ecstasy” ont diminué quatre années de suite. La figure XIV montre que l’Amérique du Nord et l’Europe continuent d’être les deux régions où la majorité des saisies d’“ecstasy” ont lieu. En 2011, l’Europe a représenté 47 % des saisies mondiales d’“ecstasy”, contre 35 % en 2010.

Figure XIV

Saisies de substances de type “ecstasy”, 2001-2011

(Kilogrammes ou équivalents)



63. En 2011, les saisies opérées aux États-Unis ont diminué de moitié, passant à 521 kg (contre 1 069 kg en 2010); celles opérées au Canada ont fortement chuté, passant à 192 kg (contre 529 kg en 2010). Six autres pays, dont quatre situés en Europe (Pays-Bas, France, Turquie et Royaume-Uni), ont saisi plus de 100 kg de substances de type “ecstasy”. L’Australie et l’Indonésie ont été, hormis l’Amérique du Nord et l’Europe, les seuls pays à avoir saisi plus de 100 kg de substances de ce type.

IV. Conclusions

64. Le cannabis reste la drogue illicite la plus largement cultivée, produite, commercialisée dans le cadre de trafics et consommée. En 2011, les saisies mondiales d’herbe de cannabis ont diminué, tandis que celles opérées en Europe ont augmenté, passant de 164 tonnes en 2010 à 184 tonnes en 2011. Les saisies de résine de cannabis ont diminué pour la troisième année consécutive, à la fois dans le

monde et en Europe. L'Europe a représenté 49 % des saisies de résine de cannabis opérées en 2011 (contre 77 % en 2001).

65. L'Afghanistan et le Myanmar ont continué de représenter la majorité des cultures illicites de pavot à opium pratiquées dans le monde, 84 % de ces cultures ayant lieu dans ces pays. En 2012, en Afghanistan, la culture du pavot couvrait 154 000 ha, soit une augmentation de 18 % par rapport à l'année précédente. Cependant, des maladies et des intempéries ayant endommagé les cultures, la production potentielle d'opium a chuté de 36 % sur la même période. Au Myanmar, la culture a augmenté de 17 %, passant à 51 000 ha, et la production d'opium estimée a augmenté de 12 % pour atteindre 690 tonnes. En 2011, les saisies d'opium sont restées à des niveaux similaires à ceux de l'année précédente, tandis que les saisies d'héroïne ont diminué en Europe et dans le monde.

66. La culture du cocaïer est restée concentrée en Bolivie, en Colombie et au Pérou. En 2011, la superficie totale des cultures de cocaïer est restée stable. Les saisies de cocaïne ont légèrement diminué dans le monde, mais légèrement augmenté en Europe.

67. La tendance la plus nette qui émerge des données de 2011 est l'augmentation des saisies mondiales de méthamphétamine. Ces dernières années, le marché mondial de la méthamphétamine s'est considérablement développé. Après avoir été relativement stable jusqu'en 2008, le volume annuel de méthamphétamine saisie dans le monde a rapidement augmenté pour atteindre près de 88 tonnes en 2011. Le niveau des saisies mondiales de méthamphétamine opérées en 2011 est plus de trois fois celui enregistré en 2008. En 2011, les pays européens ont représenté une part faible, mais croissante, des saisies mondiales de méthamphétamine.
